



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC



**COMITE
DEPARTEMENTAL**

Compte rendu AG du 15 mars 2014

Sujet	AG
réunion tenue le	15/03/2014
CR diffusé le	04/04/2014
Référence	201401

Liste des participants

Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation
GERARDIN Elisabeth		X			
DRUJON Jean		X			
KORCHIA Annie		X			
GRANVEAUX Hugues		X			
BASTIDE Eric		X			
HENRY Christophe		X			
PARPILLON Max		X			
CADARS Gilbert		X			
DRAPER Sophie			X		

ORDRE DU JOUR :

- 1 – EMARGEMENT DE LA LISTE DES PARTICIPANTS**
- 2 – ALLOCUTION DE BIENVENUE DE LA PRESIDENTE**
- 3 – RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE et VOTE**
- 4 – RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE TRESORIER, APPROBATION DES COMPTES et VOTE DU QUITUS AU TRESORIER**
- 5 – NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**
- 6 - PROJET DE RECRUTEMENT D'UN EDUCATEUR SPORTIF PAR LE CD 13**
- 7 – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014**
- 8 – ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CD13**
- 9 – REMISE DES RECOMPENSES**
- 10 – QUESTIONS DIVERSES**

1 – EMARGEMENT DE LA LISTE DES PARTICIPANTS

La Présidente constate que sur 33 clubs membres du CD13, 11 sont présents. Ils représentent un nombre de voix de 64 sur les 118 nécessaires.

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la réunion à 14 h 54.

2 – ALLOCUTION DE BIENVENUE

La Présidente accueille et remercie les clubs pour leur présence. Elle remercie les membres du comité directeur du CD13 et souhaite la bienvenue au club des archers de Belcodène qui s'est créé en 2013.

Elle procède ensuite à la présentation de son rapport moral pour l'année écoulée.

3 – RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

3-1) PRESENTATION DU TIR A L'ARC DANS LE DEPARTEMENT :

- Les archers :
En 2013 : 1479 licenciés dans le département (soit 56 % des licenciés de la Ligue de Provence), dont 74 % d'hommes et 26 % de femmes, 48% de jeunes et 52 % d'adultes.
75% environ de ces archers sont dans la catégorie Arc classique, 9% en Arc nu, 8 % en Arc à poulie.
- Les clubs
 - ❖ 33 clubs de 4 archers pour le plus petit à 154 archers pour le plus grand
 - ❖ 4 clubs de 100 licenciés et plus,
 - ❖ 13 structures comptent plus de 50 licenciés.
 - ❖ 33% de ces 33 clubs ont un label : 4 or, 3 argent et 4 bronze, de plus 3 clubs sont labélisés ETAF
 - ❖ 6 clubs sont engagés dans la démarche PESR
- L'encadrement :
5 BE travaillent dans des clubs des Bouches du Rhône
 - 1,6 entraîneur1 par club mais seulement 22 % des clubs ont un entraîneur2.
 - 20 clubs sur 33 n'ont pas d'encadrant diplômé.
- Les subventions :
Seuls 4 clubs ont fait une demande de subventions auprès du CNDS, et 8 auprès du Conseil Général
- Les compétiteurs :
Le département a un faible nombre de compétiteurs (cf tableau rapport moral ci-joint).
Le pourcentage de compétiteur adulte est supérieur à la moyenne nationale pour les disciplines de tir Nature et tir 3D et inférieure à la moyenne nationale pour le tir FITA, le tir Fédéral, le tir en salle et le

tir campagne. Le pourcentage de jeune compétiteur est inférieur à la moyenne nationale pour toutes les disciplines sauf le tir FITA

- Les résultats sportifs
 - ❖ Par équipe FITA
En 2013, un club du département était en D1 féminine, les Pennes-Mirabeau. Le club des Archers Phocéens était en D2 féminine. Les clubs des Pennes-Mirabeau, de Gémenos et d'Aix-en-Provence étaient en D2 masculine.
 - ❖ Par équipe Tir de parcours
En Open de France :
Le département n'engage pas d'équipe, mais les équipes de Provence féminines terminent championne de France et Vice-championne de France par équipe de ligue. L'équipe masculine termine vice-championne de France. 60 % des archers composants ces équipes sont des archers des Bouches-du-Rhône.
Au critérium de tir nature par équipe de club : Le département était représenté par quatre équipes. Deux équipes du Département terminent 1eres : les archères de Gémenos et les archers du Tholonet.
 - ❖ Individuel
Le bilan des médaillés des Bouches-du-Rhône aux championnats de France est de deux médailles d'or, cinq d'argent et sept de bronze.

3-2) LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DU DEPARTEMENT :

- ❖ Les points forts : le Département est composé de clubs dynamiques qui pratiquent tous les types de tir à l'arc. Ils sont très disparates en nombre d'adhérents (de quelques adhérents à une centaine d'adhérents). Ils pratiquent l'ensemble des disciplines du tir à l'arc
- ❖ Des résultats sportifs corrects.
- ❖ Des clubs engagés dans une démarche sportive d'excellence dans le cadre des propositions de la FFTA et de la ligue : le Parcours d'Excellence Sportive Régional
- ❖ Une situation financière saine
- Les points faibles :
 - ❖ Un nombre de compétiteurs assez faible.
 - ❖ Des difficultés d'encadrement sportif :
 - ❖ Une pratique plutôt masculine
 - ❖ Des clubs insuffisamment structurés.

A partir de ce constat, la Présidente expose les orientations prises et les actions entreprises qu'elle souhaite voir transformées en véritable projet sportif l'année prochaine.

3-3) LES ORIENTATIONS :

- Améliorer les performances sportives des archers :
 - Actions réalisées :
Mise à dispositions d'un entraîneur DEJEPS auprès de 5 clubs pour assurer un encadrement sportif dans les clubs volontaires 1 fois par semaine
Action à pérenniser par le recrutement de cet entraîneur par le CD 13.
Organisation de stages sportifs encadrés par des BEES
- Agir avec et pour les jeunes
 - ❖ rencontres « spécial jeunes »
 - ❖ organisation de l'ARC 13 .
- Décloisonner les clubs et les impliquer davantage dans la vie du département
 - ❖ Création d'un Arc13 Adultes

La Présidente remercie l'ensemble des partenaires qui ont permis la réalisation de ces actions, les entraîneurs, Mathieu, Bruno et Marie Jo qui sont intervenus sur les stages, ainsi que l'ensemble des clubs qui ont accueilli ces actions dans le cadre de l'Arc 13 et des stages sportifs. Elle souhaite que cette collaboration continue et s'élargisse à d'autres clubs et personnes.

3-4) PRESENTATION DES COMMISSIONS :

3-4-1 : Commission jeunes :

Hugues expose le bilan de la commission « jeunes ».

- Arc 13 : Compétition en 5 étapes, destinée aux archers débutants pour découvrir 5 disciplines du tir à l'arc.
Elle a rassemblé 94 archers issus de 10 clubs du Département.
- Spécial jeunes : épreuve destinée à préparer les archers débutants au déroulement d'une compétition, à évaluer leur progression et à les intégrer à terme à une compétition qualificative. 7 épreuves ont rassemblé 173 archers issus de 15 clubs. 20 archers sont sortis du spécial jeunes et ont intégré le niveau des concours qualificatifs.

3-4-2 : Commission cibles anglaises :

Gilbert présente les résultats de sa commission.

- Organisation de 7 stages sportifs d'avril à décembre 2013 destinés aux compétiteurs toutes catégories animés par des BEES, sous forme de 3 stages en journées et 5 stages le vendredi soir. Un stage a été organisé en mai avec la côte d'azur.

Cette expérience mise en place n'a mobilisé que peu d'archers. Peut être faudrait il revoir l'organisation et prévoir des stages sur 3 lieux différents simultanément au lieu d'un seul lieu. En effet, pour certains archers la distance les séparant du club organisateur du stage peut être un facteur de démotivation.

3-4-3 : Commission arbitres :

Annie présente les résultats de la commission arbitrage. Son action est groupée avec les missions de PCRA qu'elle exerce également.

Elle fait le bilan de son action depuis février 2013.

- Charte des arbitres
- Etablissement du calendrier des concours (cf statistiques) + mise en ligne sur site du CD 13
- Diffusion régulière des modifications des règlements et des infos CNA (mail aux arbitres)
- Organisation de la formation des arbitres en vue de l'examen d'arbitres : (Formation assurée par 4 arbitres formateurs, Définition d'une procédure de formation et du calendrier s'y rapportant)
- Résultats dans le Département :
Session avril 2013 : 2 réussites (1 assistant, 1 arbitre fédéral Nature/3D)
Session novembre 2013 : 4 réussites : 100% de réussite : 1 assistant, 3 arbitres fédéraux : (2 option FITA – 1 option CAMPAGNE)
Session avril 2014 : candidats arbitres en formation : 1 arbitre jeune qui souhaite devenir arbitre fédéral, 5 arbitres (4 assistants qui souhaitent passer une option et 1 arbitre à option qui passe une autre option).
- Actions à améliorer : alimenter et maintenir à jour le site du CD 13 espace arbitre.

3-4-4 : Commission matériel

Max fait le bilan de la commission matériel. Une convention de mise à disposition des feux CHRONOTIR a été élaborée. Les clubs souhaitant ces feux signent cette convention. Les feux sont situés au siège du Club de St Martin de Crau. En principe, la mise à disposition se fait sur les concours du week end précédent pour éviter aux clubs organisateurs de se rendre systématiquement à St Martin de Crau pour prendre les feux. Cette façon de fonctionner n'a posé aucun problème durant la saison salle.

Elle sera effective également pour les concours extérieurs nécessitant des feux.

3-4-5 : Commission Nature/3D

Jean expose le bilan de sa commission.

Les cibles 3D du Département sont mises à disposition des clubs qui le souhaitent. Sur le Département 3 concours 3D ont été organisés et ont donné lieu au prêt des cibles 3D.

Certaines sont en mauvais état. Il faudrait les renouveler. Cette dépense ne peut être supportée par les clubs car ces cibles coûtent très cher.

Ceci clos la présentation du rapport moral.

Il n'y a pas de question sur la présentation du rapport moral. Il est donc soumis au vote. Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.

4 – PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2013 PAR LE TRESORIER

La Présidente adresse ses remerciements à S.DRAPER trésorière désignée initialement, qui est actuellement souffrante et qui n'a pu assister à l'AG. Elle lui souhaite un prompt rétablissement et la remercie pour le professionnalisme dont elle a fait preuve jusque là en matière de tenue irréprochable des comptes du CD13.

Christophe, le trésorier remplaçant nous présente le bilan financier pour la saison 2013.

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL		14.341 €	30.080 €
BILAN 2013 (recettes- dépenses)	+ 15.739 €		
Solde créditeur 31/12/2013	+ 41.907 €		

Christian PONTICELLI vérificateur aux comptes présente le bilan de sa vérification. Celle-ci a été effectuée le 26/02/2014. Elle n'a révélé aucune anomalie dans les éléments contrôlés.

Il a noté un solde positif de 41.907 € pour les comptes de la saison 2013.

Une forte augmentation des subventions d'exploitation entre 2012 et 2013.

Une augmentation de 60% entre 2012 et 2013 de la trésorerie évaluée.

Il tient également à souligner le professionnalisme de la tenue des comptes et souhaite un prompt rétablissement à la trésorière. Il demande à l'AG d'approuver les comptes de 2013 en donnant le quitus à la trésorière.

Le compte de résultat 2013 est soumis au vote des membres. Il est adopté à l'unanimité des présents.

5 – NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR 2014

M. PONTICELLI est reconduit mais il souhaite être aidé dans cette tâche. Il précise que cette vérification n'est pas chronophage. Elle nécessite une mobilisation de quelques heures une fois dans l'année.

Après discussion, J CAZALS se présente et est élue vérificateur aux comptes pour l'année 2014.

Avant de passer à l'examen du budget prévisionnel, la Présidente souhaite exposer son projet de recrutement d'éducateur sportif par le CD 13.

6 – PROJET DE RECRUTEMENT D'UN EDUCATEUR SPORTIF

Elle expose les divers points de ce projet :

- ❖ **Contrat** : (CDI/ Temps de travail annualisé : 1575 h + 8h journée de solidarité soit 1583 h/ Temps plein modulé avec travail régulier le dimanche/ Modalités de remboursement des Frais kilométriques)
- ❖ **Missions** : (Mise à disposition des clubs pour concevoir et conduire une démarche de perfectionnement sportif/ Aider à l'élaboration du projet éducatif ou d'animation sportive selon les orientations de la structure/ 20 h par semaine sur 33 semaines)/ Organisation et animations

de stages sportifs du CD13 : 6 heures sur 6 dimanches soit 36 h/ Développement de la pratique du tir à l'arc dans diverses structures (écoles, périscolaires, centres de loisirs, comités d'entreprises : Reste du temps : 1583 – 666 – 36 = 881)

❖ **Organisation du travail**

- ✓ Heures de mise à disposition des clubs : mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis à raison de 20h hebdomadaires durant les semaines scolaires. La prestation sera facturée 15 € de l'heure.

- ✓ Interventions dans les autres structures
Ces interventions seront prospectées par l'entraîneur. L'heure sera facturée 40 €, matériel pédagogique fourni et frais kilométriques à la charge du client

- ✓ Stages CD13
A raison de 6 dimanches par an, prestations évaluées à 170 € le dimanche, financé par subvention du CG13 et CNDS.

La Présidente expose les moyens de financement de ce recrutement (cf projet ci-joint)

Financement sans subvention :

• **Hypothèses**

- Temps de travail dans les clubs : mardi (3h); mercredi (4h), jeudi (3h), vendredi (3h), samedi (7h), 20 heures sur 33 semaines soit 660
 - ❖ Intervention : coût 40 € par heure + frais kilométriques

- Détermination des coûts fixes
Ils se composent du salaire, des charges sociales et des frais de transports. L'entraîneur disposera d'un petit utilitaire comme voiture de service.
 - ❖ Coûts fixes : total 29.602 €

- Détermination des recettes
Les recettes proviendront des paiements des clubs, des fonds propres du CD (quote-part de licence, location), des subventions CG et CNDS et des interventions réalisées à l'extérieur notamment auprès des centres de loisirs.

Financement des 4 premières années :

- Recettes : Les 4 premières années, les recettes certaines sont composées des subventions (possibilité de mettre ainsi en place sur 4 ans le financement de l'emploi et de le pérenniser) et du paiement des clubs pour la mise à disposition de l'entraîneur (660 h à 15 € l'heure soit 9 900 €) et du paiement des animations (en complément chaque année).

Les 2 premières années, un financement sur fonds propres est inutile. Au contraire, il y aura un excédent de financement qui sera reporté l'année suivante. Ces deux années seront mises à profit pour trouver des animations en vue de pérenniser l'emploi.

Mme la Présidente en termine avec le projet et le soumet aux questions des membres présents. Le Président du club de MALLEMORT précise qu'il n'est pas pour ce projet et expose les déboires des années précédentes dans ce domaine. Il estime qu'il est très difficile de faire travailler des BE et que leur travail est de surcroît inefficace.

Le Président du Club d'Aix en Provence pose la question de savoir que devient le projet si le CD 13 n'obtient pas les financements prévus.

Le Président de la ligue, Michel DAUMAS précise que le projet existe dans le Vaucluse et qu'il est en partie financé par un prélèvement de la part départementale plus importante (7€ par licence sont consacrés au salaire du BE).

Le reste est financé par des interventions en comités d'entreprise, IME et activités périscolaires.

Ce projet est soumis à l'approbation de l'AG. Le club de MALLEMORT par deux voix fait connaître son désaccord. Le projet est donc adopté et sera mis en œuvre par le CD13.

7 – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l'année 2014.
Ce budget prévoit un total de recettes et de dépenses de 40.160 €.

Le Président du Club de MALLEMORT estime que 200 € consacrés à l'entretien des cibles 3D est insuffisant.

8 – ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CD13

Les statuts de la FFTA prévoient la possibilité pour de nouveaux membres d'intégrer le CD13.

3 candidatures sont posées :

M. MARTINEZ hospitalisé ne peut présenter son projet.

M. Philippe LLORENS et Mme Monique ROBERT exposent leur projet. Leurs candidatures sont mises au vote.

Il est procédé au vote individuel de chaque candidat. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

9 – REMISE DES RECOMPENSES

Le CD13 a prévu d'attribuer un diplôme et de verser une récompense de 50€ aux archers ayant obtenu des médailles au cours de la saison sportive écoulée.

La Présidente énumère oralement les archers concernés et les médailles obtenues.

Aucun archer n'est présent pour recevoir son prix. Les récompenses sont remises aux présidents des clubs concernés présents.

La présidente exprime son mécontentement sur cette attitude. Elle précise que l'année prochaine les récompenses ne seront distribuées qu'aux archers présents à l'AG.

10 – QUESTIONS DIVERSES

Peu de questions diverses.

- concours de l'Arc13 : Le calendrier finalisé sera envoyé à tous les clubs organisateurs.
- stages sportifs : Ils ont eu peu de participants. La formule est nouvelle, il faut la pérenniser. Philippe LLORENS estime qu'il serait intéressant d'organiser ces stages dans divers clubs du Département pour multiplier l'offre. Il est plus facile de faire déplacer des archers sur plusieurs clubs alentours plutôt que sur un seul point du Département. Le stage réglage des arcs à Marignane était une bonne idée mais ce club était trop éloigné pour Châteaurenard.

La réunion de l'AG est clôturée à 16 h 57.

La Présidente invite les participants à partager le pot de l'amitié.

Annie KORCHIA
Secrétaire de séance

Elisabeth GERARDIN
Présidente du CD 13